

VitamFero dépose 3 nouvelles demandes de brevets

Écrit par VitamFero

Vendredi, 29 Septembre 2017 15:21 - Mis à jour Vendredi, 29 Septembre 2017 15:24

Poursuivant le développement de sa plateforme vaccinale et suite aux résultats obtenus avec son candidat vaccin contre la grippe aviaire et son produit stimulant de l'immunité innée chez les poussins nouveaux-nés, 3 nouvelles demandes de brevets ont été déposées afin de protéger ces nouvelles souches vaccinales vivantes atténuées et leurs applications.

Angers, France : le 28 septembre 2017 - VitamFero, société de biotechnologie vétérinaire française spécialisée dans l'élaboration et le développement de solutions prophylactiques innovantes, annonce le dépôt de 3 nouvelles demandes de brevet. Ces demandes de titres de propriété déposées en France marquent une étape importante dans le développement de la Société et portent sur :

- Le développement de sa plateforme technologique via la création de nouvelles souches vivantes atténuées d'apicomplexes et leur utilisation comme vecteurs d'antigènes pour la prévention de maladies infectieuses.

Cette demande de brevet est co-détenue par VitamFero, l'INRA et l'Université François-Rabelais de Tours ;

- La construction de souches parasitaires exprimant simultanément plusieurs antigènes hétérologues provenant de parasites, de virus ou de bactéries. La présente invention est la première description de souches de Sarcocystidae exprimant plusieurs antigènes et potentiellement utilisables en tant qu'agent prophylactique.

Cette demande de brevet détenue en exclusivité par VitamFero porte notamment sur le développement d'un candidat vaccin multivalent dirigé contre la grippe aviaire ;

- L'utilisation de souches atténuées de parasites pour la prévention et le traitement d'infections chez la volaille.

Cette demande de brevet copropriété de VitamFero, de l'INRA et de l'Université François-Rabelais de Tours, porte sur développement d'un immunostimulant néonatal.

Dans un contexte où la Société souhaite prochainement pouvoir nouer des accords de licence, de co-développement et de distribution avec des partenaires industriels, ces dépôts de demandes de brevets, en plus de renforcer la propriété intellectuelle de la Société, consolident l'intérêt de l'approche prophylactique proposée par VitamFero. □